

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU GAL
Du 14 novembre 2025 à Albignac
PROGRAMMATION FEDER/OS 5.2 et FEADER/LEADER 2023-2027**

COLLÈGE PUBLIC - 9 titulaires et 9 suppléants

PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Laurence	DUMAS	Titulaire	Excusée
	Éric	GALINON	Suppléant	Excusé
Conseil Départemental de la Corrèze	Ghislaine	DUBOST	Titulaire	Excusée
	Sonia	TROYA	Suppléante	Excusée
Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne	Jean-Pierre	LASSERRE	Titulaires	Présent
	Jean-Basile	SALLARD		Excusé
	Sébastien	DUCHAMP		Excusé
	Régis	VAN NIEUWENHUYSE		Excusé
	Vincent	ARRESTIER		Excusé
	Francis	LAFON	Suppléants	Excusé
Communauté de communes Midi Corrézien	Alain	SIMONET		Présent
	Christophe	LISSAJOUX		Présent
	Christophe	CARON		Excusé
	Nelly	GERMANE		Excusée
Office de Tourisme Vallée de la Dordogne	Vincent	LEDOUX	Suppléants	Présent
	Dominique	CAYRE		Excusé
	Antoine	BECO	Titulaire	Présent
	Camille	LACHEZE	Suppléante	Excusée

COLLÈGE PRIVÉ - 10 titulaires et 10 suppléants

Alimentation / Agriculture	Odile	STEFANINI	Titulaires	Excusée
	Michel	LIMES		Excusé
	Alexandre	TRONCHE	Suppléants	Excusé
	Lionel	JEAN		Excusé
	Dominique	GUIRAUD-DEVILLE	Titulaire	Présente
	Christian	LASSALLE		Présent
Culture / Patrimoine	Frédéric	PESTEIL	Suppléants	Présent
	Christophe	CHIROL		Excusé
	Nathalie	DELPY	Suppléants	Excusée
	Fabrice	PIERRE		Présent
Économie / Tourisme	Marie-Françoise	EYMA	Titulaires	Présente
	Roland	MAGNAUDET		Présent
	Daniel	PONTY	Suppléants	Excusé
	Mireille	NUBLAT		Excusée
	Jean-Yves	CASTANET	Suppléants	Excusé
	Aurélie	LECANU		Excusée
	Laurent	MELIN	Suppléants	Excusé
	Sylvain	PIANTANIDA		Excusé
Environnement / Énergie	Anne	BARBAIL	Titulaire	Présente
	Philippe	ANDRE	Suppléant	Présent

MEMBRES ASSOCIÉS

Vincent BERTON	Préfet de la Corrèze	Excusé	Mathieu SISU-LACAM	Sous-Préfecture de la Corrèze	Présent
Anabelle REYDY	Conseillère Régionale	Excusée	Pascal COSTE	Président du Conseil Départemental	Excusé
Sophie CAPERAN	Chargée de mission territoires Conseil Régional	Excusée	Nicole BARDI	Présidente de la CC Xaintrie Val'Dordogne	Excusée
Caroline DELCHET	Cheffe de projet Conseil Départemental	Excusée	Damien LONGUEVILLE	Référent territorial DDT	Présent
Hervé CHEZE	Référent territorial DDT	Excusé			
Mathieu LABONNE	Chargé de mission Fonds Européens et Territoires Conseil Régional	Présent	Cécile RABIER	Cheffe de service Fonds Européens et Territoires Conseil Régional	Excusée
Audrey BELPEUCH	Directrice PETR VDC	Présente	Marie FERDOILE	Chargée de mission Fonds Européens PETR VDC	Excusée
Michel QUEILLE	Chambre d'agriculture	Présent			

RESPECT DE LA RÈGLE DU DOUBLE QUORUM

COLLÈGE PUBLIC

Membres présents : 5
Membres ayant voix délibérante : 5

COLLÈGE PRIVÉ

Membres présents : 8
Membres ayant voix délibérante : 8

Plus de la moitié des membres ayant voix délibérante étaient présents (10 membres sur 19).
La moitié ou plus des membres présents ayant voix délibérante appartenaient au collège privé (6 membres sur 10).

DOUBLE QUORUM ATTEINT

La réunion du GAL est ouverte sous la vice-présidence de Monsieur **Jean-Pierre LASSEUR** à 10H00.
Le Président remercie les personnes présentes et fait part des personnes excusées. Il annonce que le double quorum est atteint.
Un tour de table de présentation est effectué notamment à destination du nouveau secrétaire général de la Sous-Préfecture de Brive.

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du compte-rendu de la réunion du GAL du 8 juillet 2025

II. Projets en opportunité

1. Sérilhac – Valorisation et aménagement du site de l'arboretum (volet environnement)
2. Sérilhac – Valorisation et aménagement du site de l'arboretum (volet tourisme)
3. Amicale de Sioniac – Publication d'une monographie sur Sioniac

III. Projets en attribution

1. Noailhac – Souterrain d'Orgnac phase 3
2. PETR VDC – Ingénierie Emploi et compétences 2023

IV. Etat de la maquette financière

V. Questions diverses

I. Approbation du compte rendu du GAL du 8 juillet 2025

Il est proposé l'approbation du compte-rendu de la réunion du GAL du 8 juillet 2025.

Aucune remarque n'est faite en séance par les membres du GAL.

Nombre de votants : 10, dont 6 privés et 4 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	13
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	13

DÉCISION	Les membres du GAL valident le compte-rendu de la réunion du GAL du 8 juillet 2025.
-----------------	---

II. Projets en opportunité

Fiche-action	#	Maître d'ouvrage	Projet	Subvention demandée
F.A. 4 – Environnement	1	Commune de Sérilhac	Valorisation et aménagement de l'arboretum	7 186 €
F.A.6 – Tourisme et activités de pleine nature	2	Commune de Sérilhac	Valorisation et aménagement de l'arboretum	20 806 €
F.A.8 – Evènements culturels	3	Amicale de Sioniac	Publication d'une monographie sur Sioniac	6 400 €

Fiche action 4. Préserver et valoriser les paysages et la qualité de vie

1	Commune de Sérilhac	Valorisation et aménagement du site de l'arboretum
----------	----------------------------	---

Le site se trouve sur les hauteurs de la commune à proximité de la route D940. Il est déjà planté d'arbres mais la commune souhaite enrichir cet arboretum ainsi que de préserver l'étang, qui constitue un écosystème riche.

Cette démarche vise à renforcer la résilience écologique du site face aux changements climatiques et à offrir un support pédagogique aux visiteurs et aux écoles.

Le projet consiste à enrichir le site de l'arboretum via la plantation de nouvelles essences et réaliser des travaux de préservation de l'étang.

Valorisation globale du site à travers une signalétique dédiée et l'installation de pupitres pédagogiques à destination des visiteurs, des écoles.

Par ailleurs, d'autres aménagements sont prévus à destination des touristes et habitants (cf fiche projet 2)

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT/TTC		Recettes		
Plantations arbres	500 €	Fonds Européens	7 186 €	21%
Préservation de l'étang	16 816 €	Conseil Départemental de la Corrèze	5 989 €	18%
Signalétique	11 945 €	DSIL	13 734 €	41%
Pupitres pédagogiques	4 375 €	Autofinancement	6 727 €	20%
TOTAL	33 636 €	TOTAL	33 636 €	

Suite à une question, Mme LABORDE, maire de Sérilhac précise que les plantations concerneront des arbres d'essence locale et qu'elle s'est faite accompagnée par le CPIE et l'ONF pour le choix.

Un membre de l'assemblée évoque la possible connexion avec la commune du Pescher et les sentiers de randonnée à proximité.

Echanges en séance

La note proposée par le groupe de travail est de 24/33.

La note globale proposée reste inchangée à la proposition du groupe de travail.

Nombre de votants : 13, dont 8 privés et 5 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	13
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	13

DÉCISION

Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 24/33.

Fiche action 6. Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature

2

Commune de Sérilhac

Valorisation et aménagement du site de l'arboretum

Le site se trouve sur les hauteurs de la commune à proximité de la route D940. Le projet vise à développer cet espace naturel en devant un lieu de détente, de sensibilisation écologique et de promotion de la mobilité douce (proximité voie verte pâle), tout en renforçant l'attractivité touristique et en répondant aux attentes locales. Il s'agit de protéger le site mais également de proposer des infrastructures en harmonie avec l'environnement.

Le projet consiste en :

- La réalisation d'une station solaire pour VAE et l'implantation d'une borne de réparation
- Mise en place d'un parcours santé en pleine nature
- L'implantation d'un mobilier détente
- Aire d'accueil pour les camping-cars (sans eau et électricité)

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT/TTC		Recettes		
Maçonnerie dalle station vélos	2 430 €	Fonds Européens	20 806 €	40%
Station solaire de recharge de vélos	20 690 €	DSIL	21 690 €	40%
Mobilier détente	6 175 €			
Borne réparation vélo	3 575 €			
Parcours santé	15 750 €			
Bordures en bois	4 500 €	Autofinancement	10 624 €	20%
TOTAL	53 120 €	TOTAL	53 120 €	

Il est précisé par l'instructeur de la Région que les dépenses liées aux panneaux photovoltaïques sont exclues du plan de financement car financées par un autre fonds.

Un membre de l'assemblée attire l'attention sur les risques liés à l'absence de toilettes publiques qui peut s'avérer problématique.

Mme Laborde précise le calendrier des travaux qui doivent être terminés pour la prochaine saison touristique.

Echanges en séance

La note proposée par le groupe de travail est de 24/33.

La note globale proposée reste inchangée à la proposition du groupe de travail.

Nombre de votants : 13, dont 8 privés et 5 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	13
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	13

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 24/33.
----------	---

Fiche-action 8. Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteurs

3	Amicale de Sioniac	Publication d'une monographie sur Sioniac
---	--------------------	---

Le projet est né d'une rencontre entre deux passionnées d'Histoire et de recherches (Anne-Marie Chatré et Jacqueline LEYFARGUE et de l'existence de nombreuses archives dormantes sur Sioniac (archives communales, départementales, militaires, privées...))

L'objectif était de préserver la mémoire de la commune et de la faire connaître, valoriser le patrimoine local, créer du lien social, et animer des conférences, expositions autour du livre.

Le livre intitulé « Des gens, des lieux, des histoires : la vie quotidienne d'une commune rurale de basse Corrèze à travers le temps » est un ouvrage de 350 pages, richement illustré en couleur, dont la parution est prévue à l'automne 2025 à 350 exemplaires. Des conférences et des expositions ont eu lieu pendant la rédaction du livre et auront lieu suite à sa parution afin de le faire connaître et le valoriser.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT/TTC		Recettes		
Infographisme	4 000 €	Fonds Européens	6 400 €	55%
Impression	4 740 €	Commune de Sioniac	1 000 €	8%
Frais de mise en place d'expositions	1 000 €	Commune de Beaulieu	100 €	1%
Frais de publicité	500 €	Conseil Départemental de la Corrèze	500 €	4%
Frais de poste	500 €	Autofinancement	3 740 €	32%
Achat de matériels d'expositions	1 000 €			
TOTAL	11 740 €	TOTAL	11 740 €	

Mme Chatré précise suite à une question que le livre sera tiré à 350 exemplaires dont environ 200 sont déjà réservés. La présentation et la dédicace sont programmées le 13 décembre à 11H à Sioniac. Un membre de l'assemblée fait part d'un projet similaire fait il y a quelques années.

Echanges en séance

La note proposée par le groupe de travail est de 20/33.

La note globale proposée reste inchangée à la proposition du groupe de travail.

Nombre de votants : 13, dont 8 privés et 5 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	13
Défavorable	0
Abstention	0
TOTAL	13

DÉCISION	Les membres du GAL valident un avis d'opportunité favorable avec une note de 20/33.
-----------------	---

III. Projets en attribution

Les dossiers suivants ont été sélectionnés par le GAL et instruits par la Région. Il est proposé l'engagement des crédits FEDER/FEADER conformément à la conclusion de l'instruction.

- Souterrain d'Orgnac phase 3, par la commune de Noailhac** : Le GAL confirme la note de 22/30 adoptée le 22/09/2023 et engage les crédits FEDER pour un montant de 80 518.66 € conformément à la conclusion de l'instruction.
- Ingénierie Emploi et compétences 2023, par le PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne** : Le GAL confirme la note de 21/33 adoptée le 15/02/2024 et engage les crédits FEDER pour un montant de 18 614.60 € conformément à la conclusion de l'instruction.

IV. Etat de la maquette financière

Etat de la maquette financière après les sélections du GAL du 14/11/2025

Fiches-action	Enveloppe	Engagé	Reliquat	% engagé	Nombre de dossiers sélectionnés
1 Emploi	80 000 €	25 000 €	55 000 €	28 %	1
2 Economie	40 000 €	10 000 €	40 000 €	25 %	1
3 Alimentation	190 000 €	168 208 €	21 792 €	88 %	4
4 Paysage et environnement	63 151 €	15 090 €	48 061 €	24 %	2
5 Patrimoine	236 675 €	231 619 €	5 056 €	98 %	6
6 Tourisme	271 675 €	240 806 €	30 869 €	90 %	9
7 Équipements culturels	65 000 €	0 €	65 000 €	0 %	0
8 Évènements culturels	90 000 €	87 936 €	2 064 €	90 %	10
9 Ingénierie	350 000 €	228 503 €	121 497 €	98 %	7
	1 396 501 €	1 009 300 €	387 201 €	72 %	40

V. Questions diverses

Mathieu SISU-LACAM demande des précisions sur l'enveloppe globale qui correspond aux Fonds FEDER et FEADER globalisés.

Michel QUEILLE, représentant de la Chambre d'Agriculture, évoque un projet présenté l'année dernière à Argentat-sur-Dordogne, à l'occasion du centenaire de la création des chambres d'agriculture. A cette occasion du matériel agricole avait été présenté mais aussi des archives du monde agricole. En l'occurrence, il y aurait tout intérêt de faire perdurer la collection qui a été exposée partiellement et qui est détenue par un habitant de Saint Bonnet les Tours de Merle dans le cadre du dossier de candidature au label Pays d'art et d'Histoire.

Le Président lève la séance du GAL à 11h30.

ANNEXES AU COMPTE-RENDU :

- Le diaporama de la réunion
- Les fiches projet et les grilles de sélection des dossiers étudiés en opportunité

Fait à Beaulieu-sur-Dordogne,
Le 14/11/2025

Jean-Pierre LASSERRE
Président du GAL
Vallée de la Dordogne Corrézienne

